

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Téléservice Affectation après la 3^e

La consultation des offres de formation et la saisie des demandes

Guide à destination des principaux et de leurs équipes pour l'accompagnement des parents

Version augmentée de la version du 27 avril 2020 par l'ajout de la partie saisie des demandes



Ce guide vous présente le déroulement de la consultation des offres de formation et de la saisie des demandes depuis le téléservice affectation.

Vous disposerez ainsi de la vision du parcours des parents pour leur apporter l'accompagnement dont ils pourraient avoir besoin lors de cette phase.

1. Connexion au téléservice

Connexion à Scolarité Services avec un compte ATEN ou EduConnect (pour les établissements expérimentateurs).

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

La connexion au téléservice se fait au moyen d'un compte ATEN **responsable**, qui permet de saisir les intentions provisoires et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Chaque parent d'élève possède un compte ATEN responsable.



 Après la connexion, choisir AFFECTATION APRÈS LA 3° parmi les services proposés à gauche de l'écran.



2. Page d'accueil du téléservice

Elle donne la possibilité de télécharger le guide après la 3° de l'ONISEP. Ce document constitue la référence permettant aux parents de repérer les formations susceptibles de les intéresser. En entrant dans le téléservice tout ou partie du libellé de la formation repérée, ils accèderont aux informations concernant l'offre de formation.

Le téléservice permet en effet une recherche par mots clés ou via une exploration géo-localisée de l'offre proposée par chacune des académies.



Le moteur ne permet pas une recherche sémantique sur mots approchants, ni une recherche exploratoire par nom de métier ou de secteur professionnel.

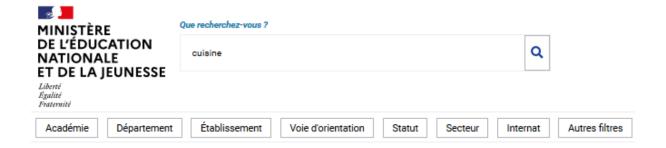
Un lien vers les guides après la 3^e permet leur téléchargement. Il est ainsi possible de repérer le nom des formations à saisir dans le moteur de recherche pour les découvrir plus en détail.

3. Présentation des recherches

Des filtres sont proposés sur la page de présentation du résultat des recherches pour permettre d'affiner sa recherche selon :

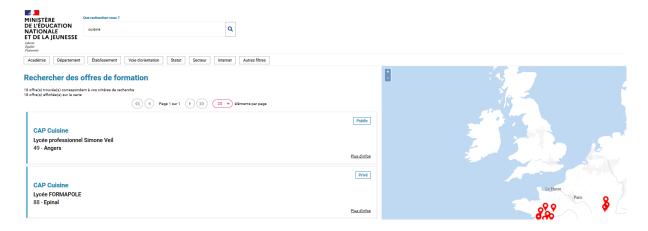
- L'académie
- · Le département
- · Le nom de l'établissement
- La voie d'orientation (Seconde générale et technologique / Seconde professionnelle / Première année de CAP / Autres types de formation)
- Le Statut (Apprentissage / Scolaire)
- Le secteur (Public / Privé)
- L'internat (proposé ou non)
- 3 autres filtres (Établissements agricoles / Établissements maritimes / Campus des métiers)

L'offre correspondant au résultat de la recherche est présentée sous forme de liste (à gauche) et d'une géolocalisation des établissements proposant ces offres (carte à droite).



L'utilisateur utilisera les filtres pour affiner sa recherche.

Il peut également zoomer-dézoomer sur la carte ce qui fait évoluer en conséquence la liste présentée sur la gauche.



Des badges permettent d'identifier si l'offre de formation :

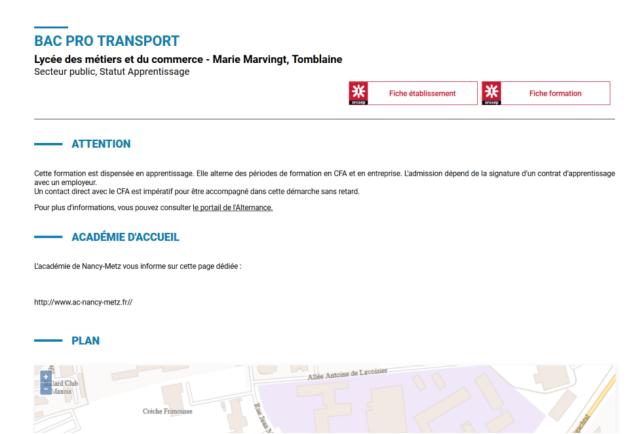
- relève d'un établissement du secteur public ou privé,
- donne lieu à des modalités particulières d'admission (entretien, dossier...),
- est proposée en apprentissage
- relève d'un établissement agricole



4. Description d'une offre de formation

Depuis la page de résultat des recherches, en cliquant sur le libellé de la formation ou sur le lien « Plus d'infos », l'utilisateur parvient à une page descriptive de l'offre qui lui présente :

- la fiche établissement et la fiche formation pour obtenir des informations plus détaillées. Celles-ci renvoient vers le site de l'ONISEP ou une page dédiée réalisée par l'académie si la formation relève d'une particularité académique;
- un paragraphe de l'académie d'accueil visant à informer des particularités de la politique d'orientation et d'affectation de l'académie ;
- un plan pour repérer la situation géographique de l'établissement proposant cette offre.



Cette page contient des informations spécifiques lorsque l'offre de formation:

• Relève d'une seconde générale et technologique avec enseignements courants

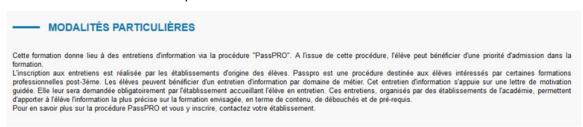


Les élèves résidant dans la zone de desserte de ce lycée sont prioritaires pour l'admission en classe de seconde générale et technologique. Pour certains enseignements rares, cette zone peut être différente et une procédure particulière peut exister le cas échéant. Vous êtes invités à indiquer votre lycée de secteur parmi vos vœux pour garantir votre affectation.

Relève de l'apprentissage



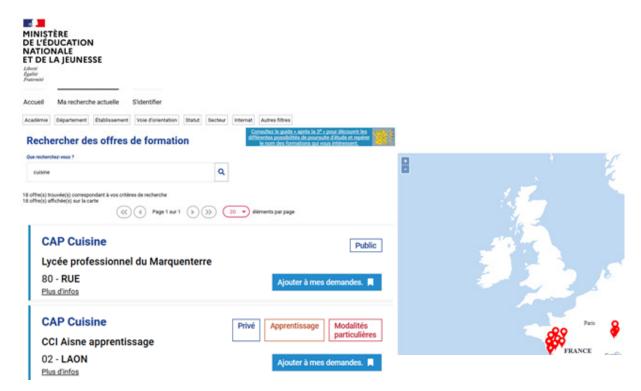
Présente des modalités particulières d'admission



A fait l'objet d'informations spécifiques mises en avant par les services académiques



5. Saisie des demandes



Un bouton Ajouter à mes demandes. ■ permet d'ajouter l'offre de formation à sa sélection.



CAP Cuisine

02 - LAON

Plus d'infos

CCI Aisne apprentissage

En cliquant sur le libellé de la formation ou sur le lien <u>Plus d'infos</u> l'utilisateur parvient à une page descriptive de l'offre. Le bouton Ajouter à mes demandes.

y est également disponible.

Privé

Apprentissage

Modalités particulières

Ajouter à mes demandes. 🔲



Lorsqu'une formation est ajoutée :

- Un message « veuillez enregistrer vos demandes afin que votre sélection soit prise en compte » apparaît.
- Ainsi qu'un bouton Voir/Enregistrer mes demandes qui permet d'accéder à sa sélection pour l'ordonner et la valider.



Chaque demande formulée peut être supprimée, l'ordre peut être changé, un récapitulatif des demandes peut être imprimé.

Le bouton permet de valider sa sélection. Celle-ci peut être modifiée jusqu'au 8 juin 2020 inclus. Toute modification implique d'enregistrer à nouveau sa sélection.



Le 9 juin, la sélection faite depuis le téléservice affectation est déversée automatiquement dans le dossier Affelnet lycée du candidat, à la rubrique « saisie des vœux ». Ceux-ci sont alors modifiables directement par l'établissement et ne le sont plus depuis le téléservice.

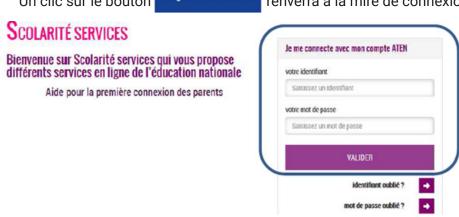
Si l'utilisateur n'est pas authentifié :

(Accès au téléservice depuis la page publique https://affectation3e.phm.education.gouv.fr)

• Un bouton Sidentifier est toujours visible.



• Un clic sur le bouton Enregistrer mes demandes renverra à la mire de connexion au téléservice.



 Si l'utilisateur ne dispose pas de compte (ex : demande de retour en formation initiale d'un ancien élève), il téléchargera le récapitulatif de ses demandes pour le transmettre à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de son département afin que ses vœux puissent être saisis directement dans Affelnet lycée.

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

